



Règlement Osnabrück 2016

Concours de fond organisé par l'Union Colombophile du Maine et Loire.

Ce concours est ouvert aux colombophiles des régions 9, 10, 11, 12, 13 et 14 ayant une distance minimum de **700 km**. Lieu de Lâcher exact Bramsche (15km au nord d'Osnabrück).

LES INSCRIPTIONS doivent être faites avant le 22 juin 2016.

Documents à fournir : formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de l'UCML, photocopie du certificat de vaccination 2016, photocopie de la feuille de distance (2015 ou 2016)
A envoyer **par la poste** à: **Mickaël Esnault - 33 Route des Aulnaies - 49160 St Philbert du Peuple.**

1/ LES FEUILLES DE JEU :

Enlogement manuel (caoutchouc)

Les feuilles sont obligatoirement celles éditées par la 11ème région en deux exemplaires. Vous pouvez les demander auprès des responsables du concours ou les télécharger sur le site de l'UCML.

Enlogement Electronique

Deux exemplaires de sorties d'imprimantes

A Cholet : Fournir la feuille de relevé de plomb des paniers

2/ L'ENLOGEMENT:

Il aura lieu le **dimanche 03 juillet 2016** dans toutes les associations ayant un minimum de 3 amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation directe et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Ceux-ci devront être présents ensemble à la mise en loge (vérification des noms et des signatures au lieu de rassemblement).

Les pigeons devront être acheminés IMPERATIVEMENT à **CHOLET (le bois d'Ouin, près du stade)** de 10h à 12h pour les sociétés du Maine et Loire et de 14h00 à 17H00 pour les autres. Grillade à partir de 12h30 sur réservation.

Autres points relais :

GROUPEMENT 17. Franck POUZET 06.81.64.15.23 et Eric BILLAUD 06.87.72.77.86

DINAN (22). Arnaud HOUGAY 06.87.30.32.60 Hippodrome L'Aublette 22100 QUEVERT

STE FEYRE (23). David CHASSAGNE 06.22.96.83.20.

YOUX (63). Gérard HUMBERT 06.81.79.30.05

LES HERBIERS (85). Gilbert VILLENEUVE Tél. 06.78.21.19.89, le Rochereau 3 chemin des Arnaudières

CHALLANS (85). Yannick CUSSONNEAU Tél. 06.03.11.02.35, ZI Bois David, Route de La Rohe

ST SEBASTIEN /LOIRE (44). Claude JOUANNIC Tél. 06.07.72.80.73rue de L'ouche Colin (derrière les services techniques de la ville)

ATTENTION : Tous les pigeons seront contrebagués avant leur transfert dans les paniers de l'UCML. Il est prévu 15 pigeons par panier. Toutefois, l'UCML se réserve le droit d'augmenter le nombre de pigeons par panier.

3/ LE LACHER :

Il aura lieu le **mercredi 6 juillet 2016** à partir de 6H00. Cependant si la prévision météorologique est mauvaise, les responsables du concours (Commission Osnabrück de l'UCML) se réservent le droit de modifier la date et l'heure du lâcher. Le lâcher pourrait avoir lieu le jour précédent le 6 juillet et les jours suivants. Une modification du lieu de lâcher pourrait aussi être décidée. L'UCML prendra dans ce cas à sa charge les soins donnés aux pigeons.

4/ PRIX PAR PIGEON : 2 EUROS

Soit: 0.50 € pour le transport et 1.50 € de dotation.

Le paiement des 2 euros se fera à Cholet **uniquement par chèque bancaire** à l'ordre de l'UCML
Le classement est compris dans le prix.

5/ LE TRANSPORT:

Il sera effectué avec le camion de l'UCML.

6/ ARRIVEE-SIGNALEMENT:

Le premier pigeon de chaque amateur devra être signalé impérativement sur le site de l'UCML. Ce signalement devra se faire le plus tôt possible après l'arrivée du pigeon et impérativement dans la journée. Il faudra fournir le matricule du pigeon, le jour et l'heure d'arrivée, la distance ainsi que le numéro de contremarque.

De façon moins arbitraire, le nombre total de pigeons constatés vous sera aussi demandé. Ce relevé nous permettra de faire un bilan chaque soir et nous aidera pour décider de la clôture du concours. Ce bilan sera publié sur le site avant 22 heures.

7/ LE DEPOUILLEMENT :

La fin du concours sera diffusée sur le site de l'UCML à l'adresse suivante :

www.pigeon-voyageur-colombe-49-maine-et-loire.com

Chaque société enverra une feuille de dépouillement au classificateur **Mr Marcel COURBOULAY** (5 rue des trois moulins 37800 POUZAY, m.courboulay@wanadoo.fr) et, une feuille de dépouillement avec toutes les bagues caoutchouc au contrôleur de l'UCML, **Mr Patrick GUITON** 2 allée des Aliziers 49320 Vauchrézien, patrickguiton@sfr.fr

8/ LES RESULTATS :

Le classement sera calculé au premier tombé 1 prix par 4. Un classement **As pigeon** sur les éditions 2015/2016, 2014/2015/2016, 2013/2014/2015/2016 seront créés (tous sexes confondus). Les résultats vous seront envoyés par mail et diffusés sur le site de l'UCML. Ils seront ensuite publiés sur des journaux colombophiles nationaux.

Les amateurs auront une semaine pour déposer une réclamation auprès des responsables.

9/ LES PRIX :

Les 10 premiers amateurs du classement au 1er tombé seront récompensés comme suit :

- > Le premier amateur : 30 % de la somme récoltée
- > Le deuxième amateur : 25 % de la somme récoltée
- > Le troisième amateur : 15 % de la somme récoltée
- > Le quatrième amateur : 10 % de la somme récoltée
- > Le cinquième amateur : 5 % de la somme récoltée
- > Du sixième amateur au dixième amateur : 3 % de la somme récoltée

Une somme inférieure ou égale à 3% de la somme récoltée récompensera les amateurs du onzième au vingtième.

Un chèque sera envoyé aux amateurs concernés.

Les 10 premiers amateurs seront sollicités pour offrir un pigeonneau pour la prochaine vente UCML 2017. L'UCML les remercie d'avance car cette vente permettra de pérenniser ce grand concours.

10/ LES RESPONSABLES :

Mickaël ESNAULT : 06.98.13.70.06 esnault.mickael@yahoo.fr

Herman SMULDERS : 07.87.51.76.14 herman-smulders@orange.fr

Olivier POUPARD : 02.41.36.05.02 o.poupard@orange.fr

Jean Marie BLOUIN : 06.33.58.67.98 jm.blouin@orange.fr

Patrick GUITON : 06.17.38.98.23 patrickguiton@sfr.fr

Régis VOVARD : 06.95.69.15.05 reg.vovard@wanadoo.fr

11/ CONTROLE :

En ce qui concerne les appareils manuels et électroniques le règlement national sera d'usage.

Toutefois il est rappelé que les enlogements et dépouillements doivent se faire en présence au minimum de trois amateurs. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien de filiation directe et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes. Ceux-ci devront être présents ensemble à la mise en loge. Le nom et la signature de ces trois amateurs doivent figurer sur les feuilles d'enlogements et de dépouillements (vérification à Cholet). Les organisateurs se réservent la possibilité d'effectuer un contrôle conformément à la réglementation nationale.

Sur décision du Conseil d'administration de la fédération nationale du 19/03/2014 et la modification du règlement de la constatation électronique, tous les systèmes qui ne sont pas équipés d'une montre mère intégrée doivent être reliés pour les enlogements et dépouillements à une montre mère. La mise à l'heure manuelle n'est plus tolérée.

RAPPEL électronique :

Équipement minimum de l'amateur :

un calculateur

un module mémoire

un système d'alimentation plus une batterie

une antenne de réception

Équipement minimum des sociétés :

un ordinateur

une antenne de mise en loges

un calculateur (pour Unikon)

une montre-mère

un système d'alimentation

une imprimante